



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents

Question écrite n° 77934

## Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer si les statistiques optimistes annoncées lors des États généraux de la sécurité routière réunis le 20 octobre 2005 étaient, pour les tués de la route, établies sur la base définie par la Communauté européenne des « morts à trente jours ». Ceci clarifierait les débats français et européen.

## Texte de la réponse

Lors des États généraux de la sécurité routière, les chiffres annoncés, et notamment la perspective d'un nombre de personnes tuées inférieur à 5 000 pour l'année 2005, l'ont été en valeur absolue des personnes tuées à six jours, selon l'ancien mode de recensement des victimes des accidents de la route. Avec le passage aux personnes tuées à trente jours, conformément aux nouvelles définitions entrées en vigueur le 1er janvier 2005 - et qui seront appliquées en routine à compter de la publication du prochain bilan annuel - ce chiffre de 5 000 devrait passer à environ 5 300. Cependant, une bonne partie des propos positifs tenus lors des États généraux se rapportait aux taux de croissance, qui ne sont pas influencés par le changement de définition. C'est ainsi qu'au cours des trois dernières années, le nombre de personnes tuées sur la route a baissé respectivement de 6,2 % en 2002, 20,9 % en 2003 et 8,7 % en 2004. La baisse du nombre de personnes tuées attendue pour 2005 devrait être d'environ 5 %.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 77934

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** transports, équipement, tourisme et mer

**Ministère attributaire :** transports, équipement, tourisme et mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 novembre 2005, page 10479

**Réponse publiée le :** 10 janvier 2006, page 364